

HABITAT & COLLECTIVITES LOCALES N°125

Informations du 6 au 12 décembre 2008



JOURNAL OFFICIEL du 6 au 12 décembre 2008

Point de départ du délai de recours contentieux à l'encontre d'un permis de construire - Avis du Conseil d'Etat

Avis n° 317279 du 19 novembre 2008

JORF n°0287 du 10 décembre 2008 page 18804 - texte n° 75 - NOR: CETX0828612V

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019901134&dateTexte>

INRAP - Nomination du représentant des collectivités territoriales

Arrêté du 2 décembre 2008 portant nomination au conseil d'administration de [l'Institut national de recherches archéologiques préventives](#)

JORF n°0289 du 12 décembre 2008 page 18989 - texte n° 91 - NOR: MCCL0825819A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019907699&dateTexte>

Agence nationale pour la rénovation urbaine - Représentants des présidents de conseils généraux

Arrêté du 26 novembre 2008 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine

JORF n°0284 du 6 décembre 2008 page 18616 - texte n° 52 - NOR: MLVV0827117A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019875410&dateTexte>

Conseil d'administration de l'Agence nationale pour les employeurs à l'effort de construction - Représentants de l'Etat au titre du ministre chargé du logement

Arrêté du 28 novembre 2008 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction

JORF n°0287 du 10 décembre 2008 page 18803 - texte n° 64 - NOR: MLVU0827147A

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019901086&dateTexte>

Instructions et circulaires - Conditions de publication

Décret n° 2008-1281 du 8 décembre 2008 relatif aux conditions de publication des instructions et circulaires

JORF n°0287 du 10 décembre 2008 page 18777 - texte n° 2 - NOR: PRMX0829186D

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019900707&dateTexte>

Rapport relatif au décret n° 2008-1281 du 8 décembre 2008

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019900705&dateTexte>

REPONSES MINISTERIELLES

Reclassement d'immeubles par les services fiscaux - Information préalable des contribuables

Cette proposition s'inscrit totalement dans le souci de transparence et de qualité de service que l'administration fiscale déploie. À cet effet, des instructions, accompagnées de lettres types, ont été données aux services dès 2005 pour informer les contribuables concernés. Toutefois, compte tenu du nombre important des envois à adresser aux contribuables, une solution d'envoi automatisé a été recherchée. Effective depuis l'année 2007, l'envoi automatisé d'un courrier un mois avant la mise en recouvrement du rôle ne concerne toutefois que l'émission des rôles supplémentaires et des rôles particuliers des taxes foncières pour les années antérieures, émis par exemple suite à un contrôle ou à une rectification des valeurs locatives. Le ministre constate donc que ce qui a été fait ne correspond pas totalement à l'engagement pris en 2004 sur la communication aux usagers des montants des rehaussements de taxe foncière et de taxe d'habitation. Le ministre a demandé donc aux services de lui proposer au plus vite une solution, y compris pour la taxe d'habitation, qui surmonte les difficultés techniques rencontrées et qui permette à l'administration fiscale, lorsqu'elle procède à un reclassement des immeubles pour l'imposition de l'année en cours ou à venir, d'en informer un mois après sa décision les contribuables concernés. **Une solution technique sera expérimentée pour les prochains rôles en 2009.**

Assemblée Nationale - 2008-12-02 - Réponse Ministérielle N° 14212

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-14212QE.htm>

REPONSES MINISTERIELLES (suite)

Abattement en matière de taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides

A compter des impositions établies au titre de 2008, et en application du 3 bis du II de l'article 1411 du [code général des impôts](#), les conseils municipaux peuvent, par délibération, instituer un abattement spécial à la base de la taxe d'habitation égal à 10 % de la valeur locative moyenne des habitations de la commune aux contribuables qui sont titulaires de l'allocation supplémentaire mentionnée à l'article L. 815-24 du code de la sécurité sociale, ou titulaires de l'allocation aux adultes handicapés mentionnée à l'article L. 821-1 du code de la sécurité sociale, ou atteints d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence, ou titulaires de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles, ou qui occupent leur habitation avec des personnes qui remplissent les conditions citées précédemment. Le redevable de la taxe d'habitation doit adresser au centre des impôts dont il dépend une déclaration accompagnée des justificatifs de sa situation ou de l'hébergement de personnes qui remplissent les conditions pour bénéficier du dispositif. Pour l'imposition 2008, 132 communes ont délibéré en vue d'instituer cet abattement spécial...

Sénat - 2008-12-04 - Réponse ministérielle N° 05396

<http://www.senat.fr/questions/base/2008/qSEQ080805396.html>

Sections de communes

Les sections de commune, qui sont définies par le code général des collectivités territoriales comme toute partie d'une commune possédant à titre permanent et exclusif des biens ou des droits distincts de ceux de la commune, constituent une survivance d'un droit ancien, l'utilisation des « communaux » par les habitants des villages n'ayant pas disparu lors de la Révolution. Le rapport établi en mars 2003 par le groupe d'étude et de réflexion sur l'évolution souhaitable du régime des biens sectionaux des communes a proposé différentes options parmi lesquelles figurait l'extinction progressive de ce régime qui apparaît lourd, complexe et inadapté, en mettant fin notamment à la création de nouvelles sections de commune. L'opportunité d'abroger ou d'aménager les dispositions législatives relatives à ces cas de création de sections devra faire l'objet d'un examen approfondi par le groupe de travail sur les sections de commune dont la constitution est envisagée dans les mois qui viennent.

Assemblée Nationale - 2008-12-02 - Réponse Ministérielle N° 23649

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-23649QE.htm>

REVUE DU WEB

Les fonds de solidarité pour le logement : l'aide des départements au logement des personnes défavorisées

Début 2005, les départements se sont vu confier la gestion et le financement des fonds de solidarité pour le logement (FSL). Le FSL permet de répondre à des besoins spécifiques de ménages en difficulté. Il constitue ainsi un dispositif important d'aide au logement : environ 226 millions d'euros de prêts ou de subventions ont été attribués en 2006 et près de 588 000 ménages ont été aidés financièrement...

DREES N° 670- Novembre 2008

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er670.pdf>

Christine Boutin fait le point sur l'hébergement d'urgence

Dans un entretien au quotidien France soir du 9 décembre, Christine Boutin revient sur les mesures prises par le Gouvernement pour venir en aide aux personnes sans abri, pour développer l'offre de logements, et notamment de logement sociaux...

Premier Ministre - [Point sur l'hébergement d'urgence](#) - 2008-12-09

Le Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées rend public son 14ème rapport : «Eclairer la décision»

Rédigé alors que le mandat de ses membres s'achevait, il a été l'occasion de revenir sur l'impact du travail déjà réalisé et sur les suites des propositions formulées par le Haut comité. Dans ce rapport, il s'agissait également pour le Haut comité d'exprimer ce souci d'une décision éclairée au sujet de deux questions d'actualité qui sont des enjeux essentiels pour le logement de personnes défavorisées: les arbitrages budgétaires (ce rapport a été rédigé avant le plan de relance de l'économie française); les loyers des logements locatifs sociaux...

HCLPD - [14ème rapport : «Eclairer la décision»](#) - 2008-12-09

REVUE DU WEB (suite)

Diagnostic électrique obligatoire : "un premier pas vers une amélioration de la sécurité électrique des logements" - Laurent Lhardit, secrétaire du Gresel

A partir du 1er janvier 2009, un diagnostic électrique sera obligatoire lors de la vente d'un logement, dont l'installation électrique date de plus de 15 ans. Le Gresel (Groupe de Réflexion sur la Sécurité Electrique dans le Logement) réunissant organisations de consommateurs et professionnelles de la filière électricité, se félicite de cette mesure, mais milite pour des évolutions, à l'instar du contrôle technique automobile....

Le Moniteur Expert - [Diagnostic électrique obligatoire](#) - 2008-12-05

Intoxications par le monoxyde de carbone : première cause de mortalité accidentelle par toxique

En France, chaque année, environ 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone : 1000 d'entre elles doivent être hospitalisées, ces accidents pouvant laisser des séquelles à vie ; 100 en décèdent...

Ministère de la Santé - [Intoxications par le monoxyde de carbone](#) - 2008-12-03

Les Français et le logement idéal (sondage)

Principaux enseignements de cette édition : 6 Français sur 10 rêvent d'un logement dans le sud de la France ; pour la majorité des Français, le bonheur est dans le pré ; ils manifestent une forte envie d'espace et de commodités ; enfin, c'est le salon qui apparaît comme leur pièce préférée...

TNS SOFRES pour l'EPIQ - 2008-12-04

http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/041208_logement.htm

Les charges de copropriété dans le parc privé en 2007

En 2007, les charges de copropriété ont augmenté en moyenne de 3% à 21,5 euros du mètre carré, marquant un net ralentissement par rapport aux années précédentes. En 2007, elles ont progressé de 3% contre 5.4% en 2006 et en moyenne de 4,4% depuis 2002

Confédération Nationale des Administrateurs de Biens - [Communiqué](#) - 2008-12-10

CNAB - [L'enquête sur les charges de copropriété en 2007](#)

BATIACTU - [Coup de frein sur le niveau des charges de copropriété](#)

Ile-de-France - Les prix des logements anciens vers une baisse de 5%

Les prix des logements anciens en Ile-de-France devraient baisser de 5% en 2009, selon une étude de la Chambre des Notaires de Paris et de sa région. Pour la première fois depuis onze ans, le prix des logements anciens à Paris a même baissé en septembre...

BATIACTU - 2008-12-08

<http://www.batiactu.com/edito/les-prix-des-logements-anciens-vers-une-baisse-de--21810.php>

Création de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Natixis Garanties vient de rassembler plusieurs sociétés (Cegi, Saccef et Socamab) pour créer la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions. Cette société sera gérée par l'actuel président de l'Union de Maisons Françaises (UMF), Christian Louis-Victor.

BATIACTU - 2008-12-10

<http://www.batiactu.com/edito/creation-de-la-compagnie-europeenne-de-garanties-e-21830.php>

Thierry Repentin prend la tête de l'USH

Après le duel annoncé entre Thierry Repentin et Marie-Noëlle Lienemann pour prendre la présidence de l'Union sociale pour l'habitat (USH), c'est finalement le premier qui a été élu mercredi...

BATIACTU - 2008-12-10

<http://www.batiactu.com/edito/thierry-repentin-prend-la-tete-de-l-ush-21824.php>

Un an de plus pour les permis de construire

François Fillon a confirmé mardi aux préfets la mesure annoncée par Nicolas Sarkozy de proroger d'un an les permis de construire. Cette disposition, qui est d'ores et déjà en vigueur, fait partie du plan de relance de l'économie annoncé par le président de la République...

BATIACTU - 2008-12-10

<http://www.batiactu.com/edito/un-an-de-plus-pour-les-permis-de-construire-21828.php>

REVUE DU WEB (suite)

L'UMF juge « scandaleuse et incompréhensible » la suppression de l'Eco-PTZ

Alors que le Sénat annonçait mardi la suppression de l'éco-prêt à taux zéro sur le logement neuf, l'Union des Maisons Françaises a vivement réagi mercredi

BATIACTU - 2008-12-10

<http://www.batiactu.com/edito/l-umf-juge---scandaleuse-et-incomprehensible---la--21837.php>

BATIACTU - Pas d'éco-prêt à taux zéro pour les logements neufs ?

<http://www.batiactu.com/edito/pas-d-eco-pret-a-taux-zero-pour-les-logements-neuf-21812.php>

Locataires et syndicats unis contre la loi Boutin

Pour la première fois réunies dans la rue, les organisations de locataires et de syndicats vont manifester samedi, dans les grandes villes de France, contre le projet de loi sur le logement et « le désengagement financier de l'Etat »...

BATIACTU - 2008-12-09

<http://www.batiactu.com/edito/locataires-et-syndicats-unis-contre-la-loi-boutin-21821.php>

Les agents immobiliers se mobilisent pour les mal-logés

Isabelle Larochette, agent immobilier parisienne, a créé l'association et le label "Agence solidarité logement", dont les membres s'engagent à reverser 1% de leur chiffre d'affaires à la Fondation Abbé Pierre. Six agences l'ont déjà rejointe et elle a reçu l'appui du SNPI. Récit d'une aventure exceptionnelle à soutenir...

BATIACTU - 2008-12-10

<http://www.batiactu.com/edito/les-agents-immobiliers-se-mobilisent-pour-les-mal--21818.php>

Regards et libres propos sur l'actualité : le blog « veille habitat, logement et CL »

<http://www.cawa.fr/veille-habitat-logement-et-collectivites-locales-rubrique5.html>

Par exemple :

Circulaires et instructions administratives encadrées !

Dans nos domaines, la circulaire est Reine !

Monde HLM : un nouveau patron

L'Union sociale pour l'habitat (USH) vient d'élire son nouveau président

Selon une dépêche AFP, c'est Thierry Repentin qui vient d'être élu ce mercredi 10 décembre 2008 président de l'Union sociale pour l'habitat (USH), au premier tour de l'assemblée générale de l'USH, d'une courte tête mais sans équivoque, avec 33 voix contre 30 voix à Marie-Noëlle Lienemann et 2 bulletins nuls sur un total de 65 votants.(...)

Banques privées et crédit au logement social...

Insuccès et erreurs successives ?

Les banquiers, prompts à dénoncer les monopoles publics, avaient obtenu dès le début du siècle qu'une partie de l'enveloppe des prêts au logement social (jusqu'alors uniquement distribués par la Caisse des dépôts) leur soit dévolue.

Un mécanisme d'adjudication (...)

Logement : La CSF, des organisations syndicales, des associations de locataires posent "leurs exigences" à l'Etat ! À la veille de l'examen de la loi Boutin par les députés, **La Confédération Syndicale des Familles - La CSF - appelle les familles à descendre dans la rue le 13 décembre pour exiger du gouvernement une politique du logement digne de ce nom.**

Alors que nous traversons une crise sans précédent, que de nombreuses familles n'arrivent plus à se loger normalement (...)

Bulletin d'informations édité en collaboration avec ACRD, société éditrice d'**IDVO** - Veille juridique et documentaire des Collectivités territoriales (<http://www.idveilleofficiel.fr>)

Pour vous abonner à la Lettre Habitat et Collectivités Locales, inscrivez-vous gratuitement sur le site <http://www.inventaires.fr>

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Guy Lemée, Directeur du cabinet *Inventaires*, 35-37, avenue Joffre - 94160 Saint-Mandé - tel. : 01 48 08 49 20

Courriel : contact@inventaires.fr

© 2008 *Inventaires* - Tous droits réservés

La diffusion de ce bulletin d'informations reste couverte par les droits du copyright.